

Conseil d'école exceptionnel : mardi 6 mai 2025

Ordre du jour : changement des horaires scolaires pour l'année 2025-2026.

Présents :

- Conseil municipal : M. le maire, Mmes Barrot et Marsot élues, Ms. Poullenard et Bonin élus
- Personnel communal pour la cantine : Mmes Fragnoud, Moulin, Ailloud, Daguet
- Parents délégués : Mmes Bravos et Martini
- Equipe Enseignante : Mme Saunier directrice, Mmes Dubuis, Rosier, Gallego, Fusi et Girardet adjointes

A la demande de M. le maire, un conseil d'école exceptionnel a eu lieu mardi 6 mai afin de discuter du changement ou non des horaires scolaires.

Afin de respecter au mieux le rythme des élèves de petite et moyenne sections, il avait été voté les horaires suivants au 2^{ème} conseil d'école 8h30-11h45 ; 13h30-16h15.

Le personnel explique l'évolution de la situation sur le temps cantine.

Un grand nombre de petits mangent à la cantine, il est impossible de réduire la pause méridienne.

Après plusieurs propositions, de nouveaux horaires sont votés et acceptés à l'unanimité :

8h30-11h45 et 13h45-16h30

Ces horaires seront votés en mairie lors du prochain conseil municipal.

Si le projet est accepté, la demande sera envoyée à Mme Piot-Paquier l'inspectrice de notre circonscription et au Directeur Académique (DASEN).